SCP
François TUCA
Hélène MARANI-TUCA
Huissiers de Justice associés
8 place Félix Baret
13006 MARSEILLE
☎ : 04.91.33.76.20
🖷 : 04.91.33.56.20
✉ : scp.tuca.associes@huissier-justice.fr
SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE
IBAN N°: FR 76 14607 00065 86016210715 87

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : VENDREDI TRENTE ET UN JUILLET DEUX MILLE VINGT

A LA DEMANDE DE :
SA FONDS COMMUN DE TITRISATION CREDINVEST,COMPARTIMENT CREDINVEST 2, représentée par sa société de gestion EUROTITRISATION, Société anonyme immatriculée au RCS de Bobigny sous le n°B 352 458 368 , ayant son siège social à (93200) SAINT-DENIS, 12 Rue James Watt, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Venant aux droits du Le CREDIT IMMOBILIER DE France DEVELOPPEMENT, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 124 821 703 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 379 502 644, ayant son siège social 26/28 rue de Madrid, 75008 Paris,

Venant elle-même aux droits de la S.A CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE(anciennement dénommée CIF SUD) société anonyme à conseil d'administration au capital de 78 775 064 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° B 391 654 399, ayant son siège social 31, rue de la République CS 50086, 13304 MARSEILLE CEDEX 2, en vertu de la fusion par voie de l'absorption à effet du 1ér Décembre 2015 enregistrée au SIE de Paris (8éme EUROPE-ROME) le 2 Décembre 2015, bordereau n°2015/4 013 case n°51,

Etant précisé que la S.A CREDIT IMMOBILIER DE France MEDITERRANEE (anciennement dénommée CIF SUD) venait elle-même aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE Société anonyme au capital de 52 500 000 euros, inscrite au RCS de Marseille sous le n° B 391 799 764, par suite de la fusion absorption approuvée suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2009,

En vertu d'un acte de cession de créances soumis aux dispositions des articles L.214-169 à L.214-175 du code monétaire et financier, en date du 29 Avril 2019,

EN VERTU :
1) De la copie éxécutoire d'un acte de prêt reçu par Maître DECORDS, Notaire à Marseille le 9 Octobre 2007 comportant un prêt à taux zéro de 17.200,00 Euros remboursable en 96 mois et un prêt de 87.800,00 euros remboursable en 300 mois au taux de 4.95%.

2) Des dispositions du Code des Procédures Civiles d'éxécution.

Nous, Société Civile Professionnelle François TUCA - Hélène MARANI-TUCA, Huissiers de Justice associés à la résidence de Marseille, 13006, y demeurant 8, Place Félix Baret, l'un d'eux soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour, à 14H30, à l'adresse suivante :
159 Avenue des Chartreux, 13004 Marseille, 2éme étage gauche,

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Soit le lot n°5, consistant en un appartement situé au deuxième étage sur le devant de l'immeuble et une cave portant le n°5 au sous-sol.

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 18 mai 2020.

Assisté de de la Société appel 13, technicien Diagnostiqueur, de Capitaine de Police, de Monsieur Serrurier,

J'ai constaté ce qui suit :

COUT DE L'ACTE Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	400,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	407,67
TVA (20,00 %)	81,53
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	504,09
Acte soumis à la taxe	

Références : 18916
Mandat n° 7 - PVSIMDESC

Il s'agit d'un immeuble de 3 étages sur rez-de-chaussée donnant sur l'avenue des Chartreux, construit Aprés 1940. **(Photos 1,2,3,4)**

La porte d'entrée de l'immeuble est en bois plein, équipée d'un battant fixe vitré, et ferme correctement.

Elle ouvre sur un petit escalier accédant à un hall d'entrée longeant les boîtes aux lettres

Les murs sont peints, état d'usage.

Le sol est carrelé, en bon état.

(Photos 5,6,7)

Il n'existe pas d'ascenseur.

Le hall d'entrée de l'immeuble conduit à un petit patio intérieur, à ciel ouvert. **(Photos 8,9,10,11)**

Le sol, les murs de l'immeuble côté patio, sont en bon état.

Une porte en bois, à droite du patio en entrant, accède à la cage d'escalier conduisant aux étages. **(Photo 10)**

CAGE D'ESCALIER : (Photos 12 à 19)

La peinture des murs est à l'état d'usage, présentant des écaillures.

L'escalier paraît en bon état, marches carrelées de tomettes en assez bon état.

I – DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION, SUPERFICIE.

LOT N° 5 : APPARTEMENT SITUE AU DEUXIEME ETAGE DONNANT SUR LE DEVANT DE L'IMMEUBLE :

Je toque à la porte de l'appartement.

Malgré mon insistance, personne ne répond.

Le serrurier procède à l'ouverture de la porte en crochetant la serrure.

Je constate qu'un homme dort à l'intérieur d'une chambre.

Nous le réveillons et lui déclinons aussitôt nos nom et qualité , ainsi que le nom des personnes qui nous accompagnent, et lui donnons connaissance de notre mission.Il déclare se nommer propriétaire de l'appartement.

Nous continuons notre descriptif.

SUPERFICIE DE L'APPARTEMENT :58.60 m2 , indiquée par le diagnostiqueur.

La porte palière en bois de l'appartement est en mauvais état. Le vantail inférieur est cassé.**(Photo 17)**

HALL D'ENTREE : (Photos 20,21,22)

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Une porte ouvre du hall sur une salle d'eau :

SALLE D'EAU : (Photos 23 à 26)

Sol : Carrelage à l'état d'usage.

Murs :Faïençage à l'état d'usage.

Plafond : Peinture à l'état d'usage.3 spots encastrés.

Présence d'un lavabo en bon état.

Présence d'une douche fermée en bon état

Présence d'une VMC.

Présence d'un sèche serviette.

Une porte, à droite en entrant dans le hall, ouvre sur une chambre.

CHAMBRE 1 : (Photos 27 à 30) Une fenêtre PVC double vitrage, double battant, donne sur cour intérieure.(Patio)

Volets extérieurs en bois, état d'usage.

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Un radiateur de chauffage central.

Une porte , à gauche en entrant, ouvre du hall sur une chambre.

CHAMBRE 2 : Une fenêtre double battant, PVC double vitrage, donne sur le devant , avec balconnet.

Volets en bois vétustes, cassés par endroit. (Photos 31,32)

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central

Une porte ouvre du hall sur un WC.

WC : (Photos 33,34)

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Une porte ouvre du hall sur un Séjour avec cuisine ouverte.

SEJOUR AVEC CUISINE OUVERTE : (Photos 35,36,)

2 fenêtres double battant PVC double vitrage donnent sur le devant de l'immeuble.

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

CUISINE OUVERTE SUR SEJOUR : (Photo 37)

Fenêtre double battant, PVC double vitrage, donne sur le Patio, sur le derrière.

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Faïençage et peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Raccordement au gaz de ville.

Présence d'un Chauffe-eau ELM LEBLANC à Gaz assurant le chauffage du logement ainsi que l'eau chaude.

CAVE SITUEE AU SOUS-SOL : (Photos 38 à 40)

Numéro effacé. Son emplacement nous est indiqué par

Porte en bois ouverte, à claire voie.

Sol : Béton.

Murs : Béton et briques.

Plafond : Béton.

II - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT :

Le logement est occupé par son propriétaire,

III - NOM ET ADRESSE DU SYNDIC DE COPROPRIETE :

NEXITY , Les Docks Atrium 10.4, 10 Place de la Joliette, 13002, Marseille. (04 91 01 19 11)

IV – AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Montant des charges de copropriété : Environ 1000 euros par an.

Chauffage individuel par chaudière à gaz

oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Quarante photographies des lieux, illustrant nos constatations, sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 31 Juillet 2020 à 14H3O pour se terminer le même jour à 15H 50.

François TUCA



Références : 18916
PVSIMDESC

A

SCP ATTUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE

2

3

4

5


15:10 31/JUI/2020


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE

6

7



SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE



8



9

SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE

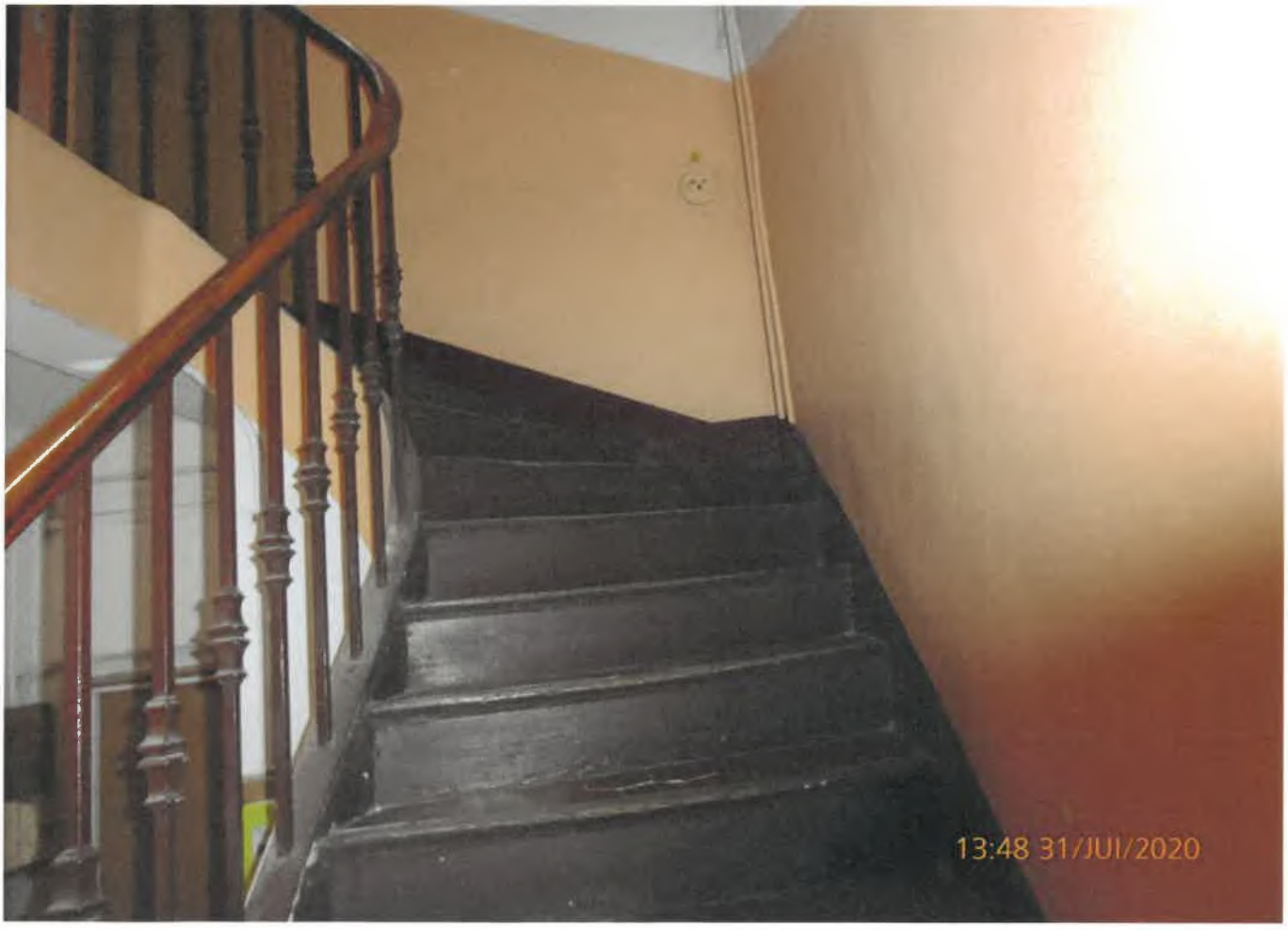


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE



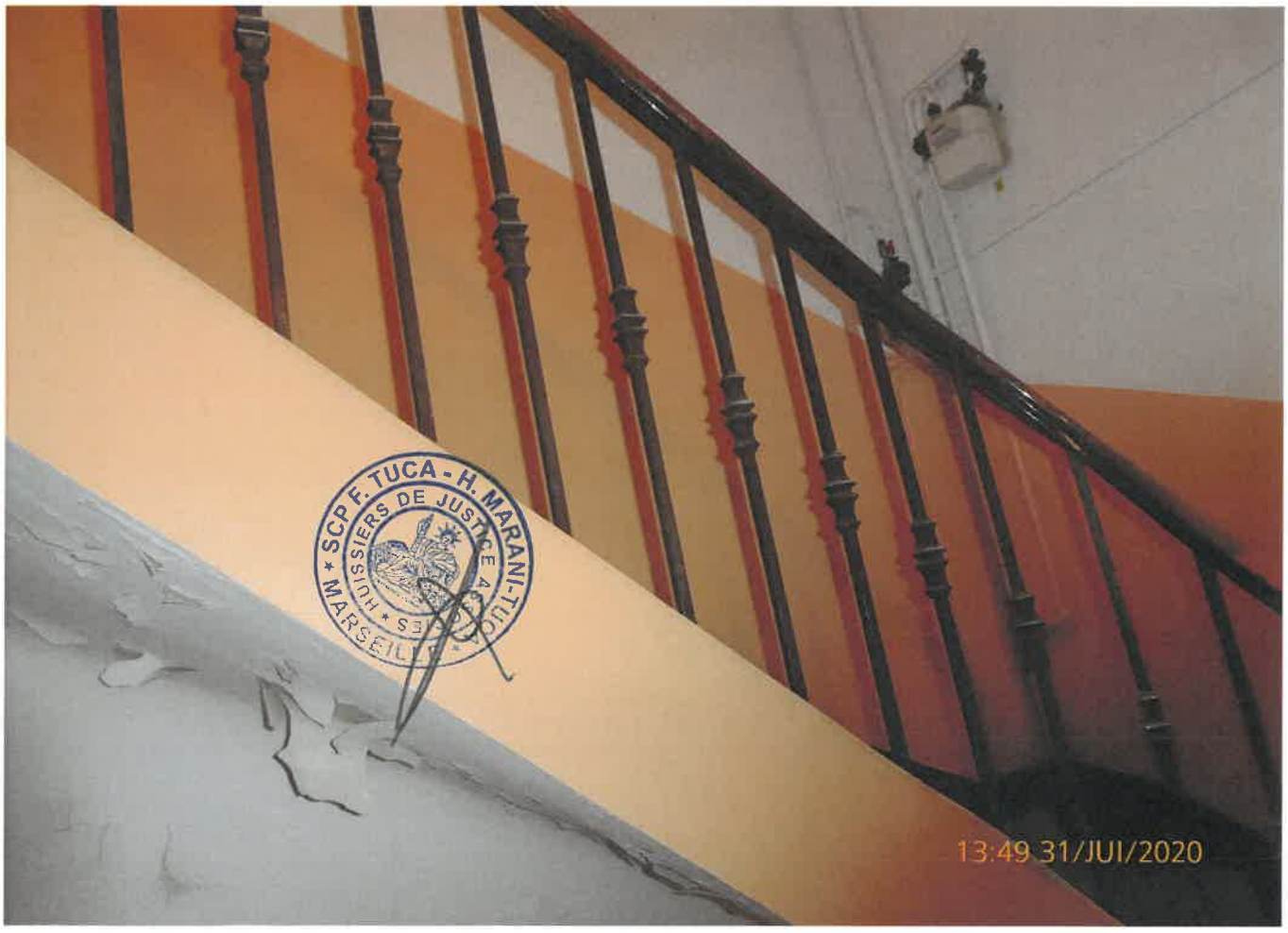
12


SCP F. TUCA H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE
13:48 31/JUI/2020


13:48 31/JUI/2020

13


13:49 31/JUI/2020


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE A MARSEILLE
13:49 31/JUI/2020

16


SCP F. TUCA • H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE
13:49 31/JUI/2020


13:49 31/JUI/2020

17

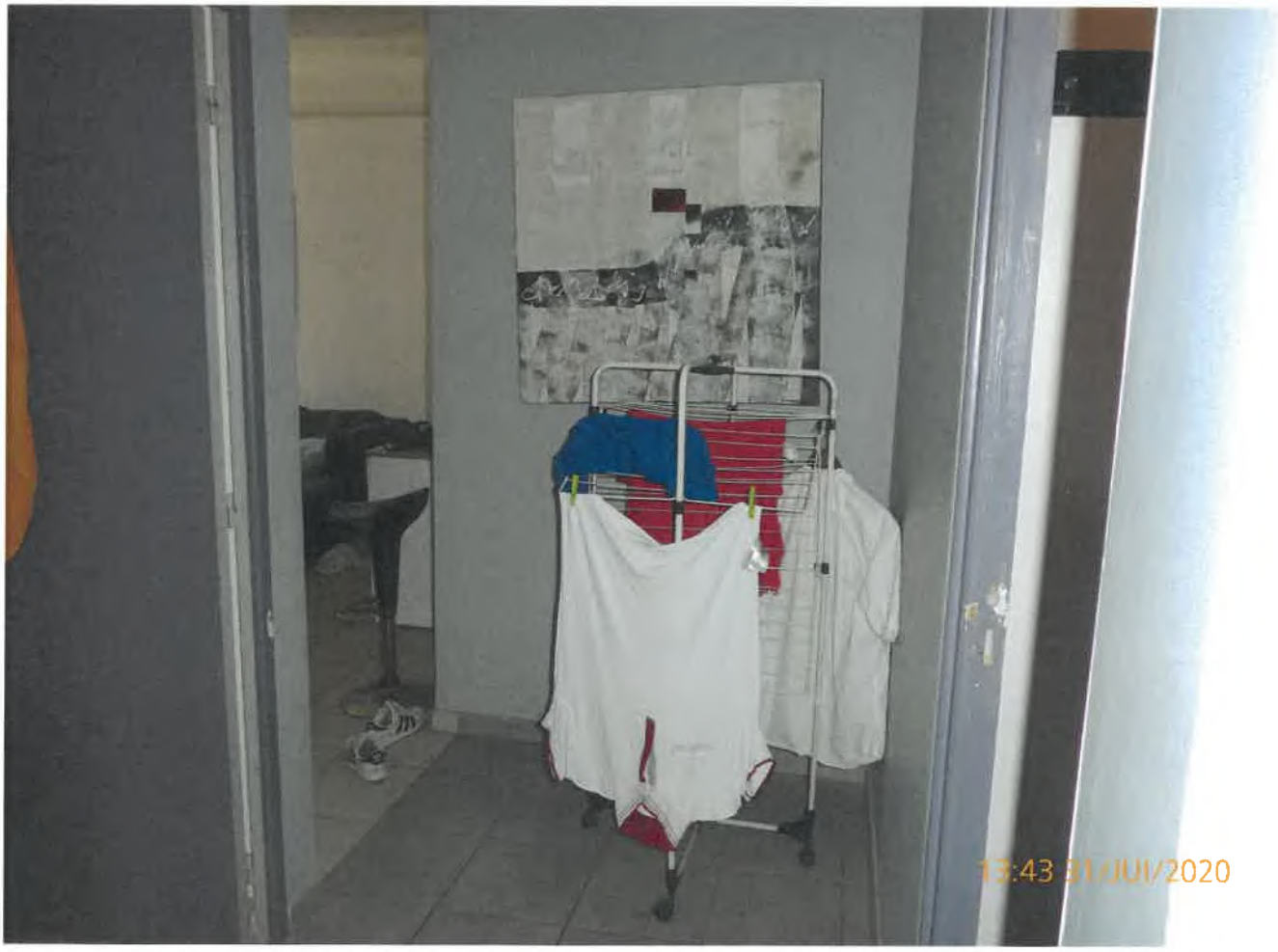
18


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE
13:49 31/JUI/2020


13:49 31/JUI/2020

19


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE
13:42 31/JUI/2020

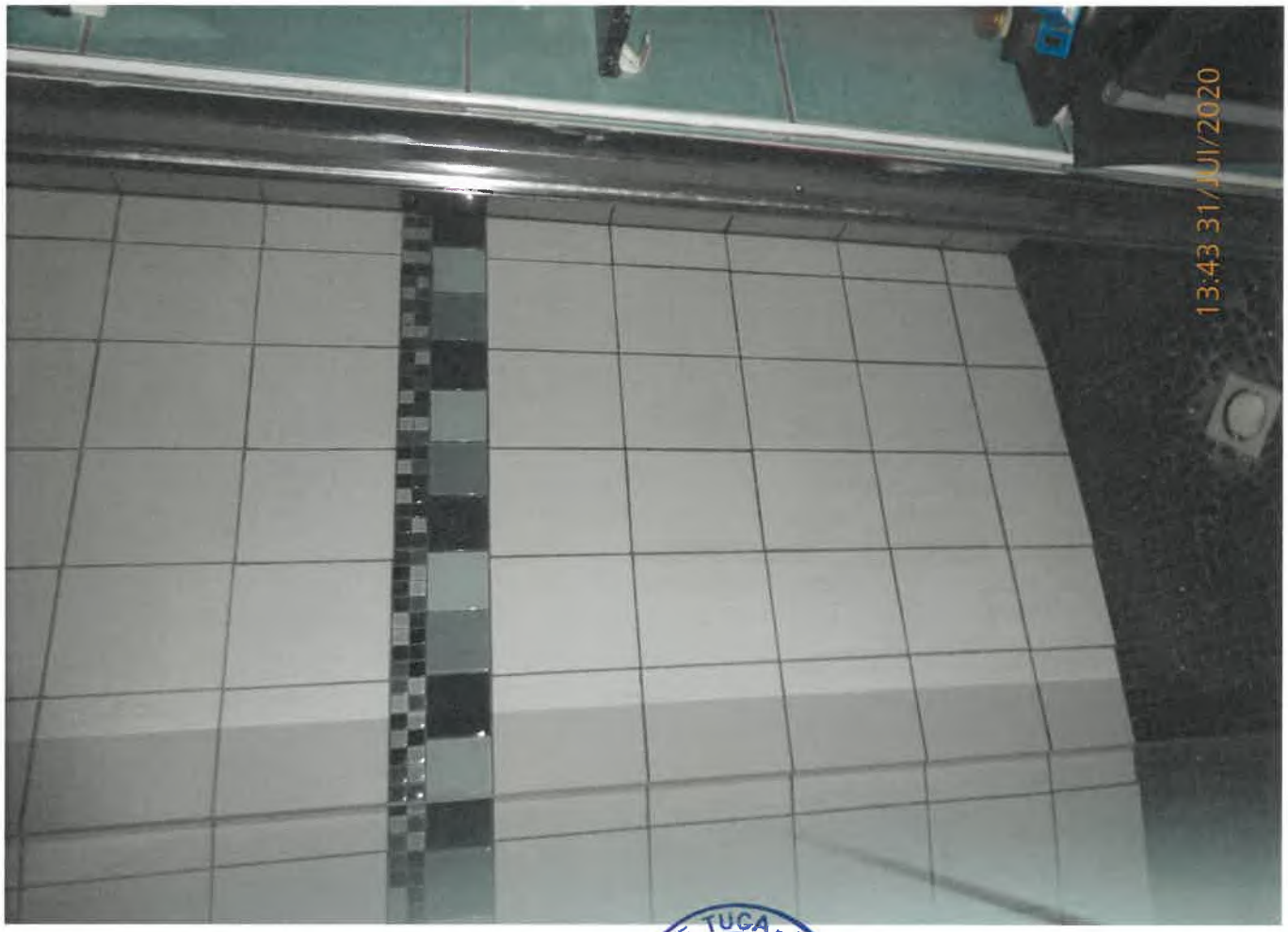

13:43 31/JUI/2020

22


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE
13:43 31/JUI/2020


13:43 31/JUI/2020

23



SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE



26


13:43 31/JUI/2020


SCP F. TUCA - H. MARTINI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE
13:43 31/JUI/2020

27


13:43 31/JUI/2020


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE
13:43 31/JUI/2020


13:44 31/JUI/2020


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
MARSEILLE
13:44 31/JUI/2020

31


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE
13:44 31/JUI/2020


13:44 31/JUI/2020

32

33

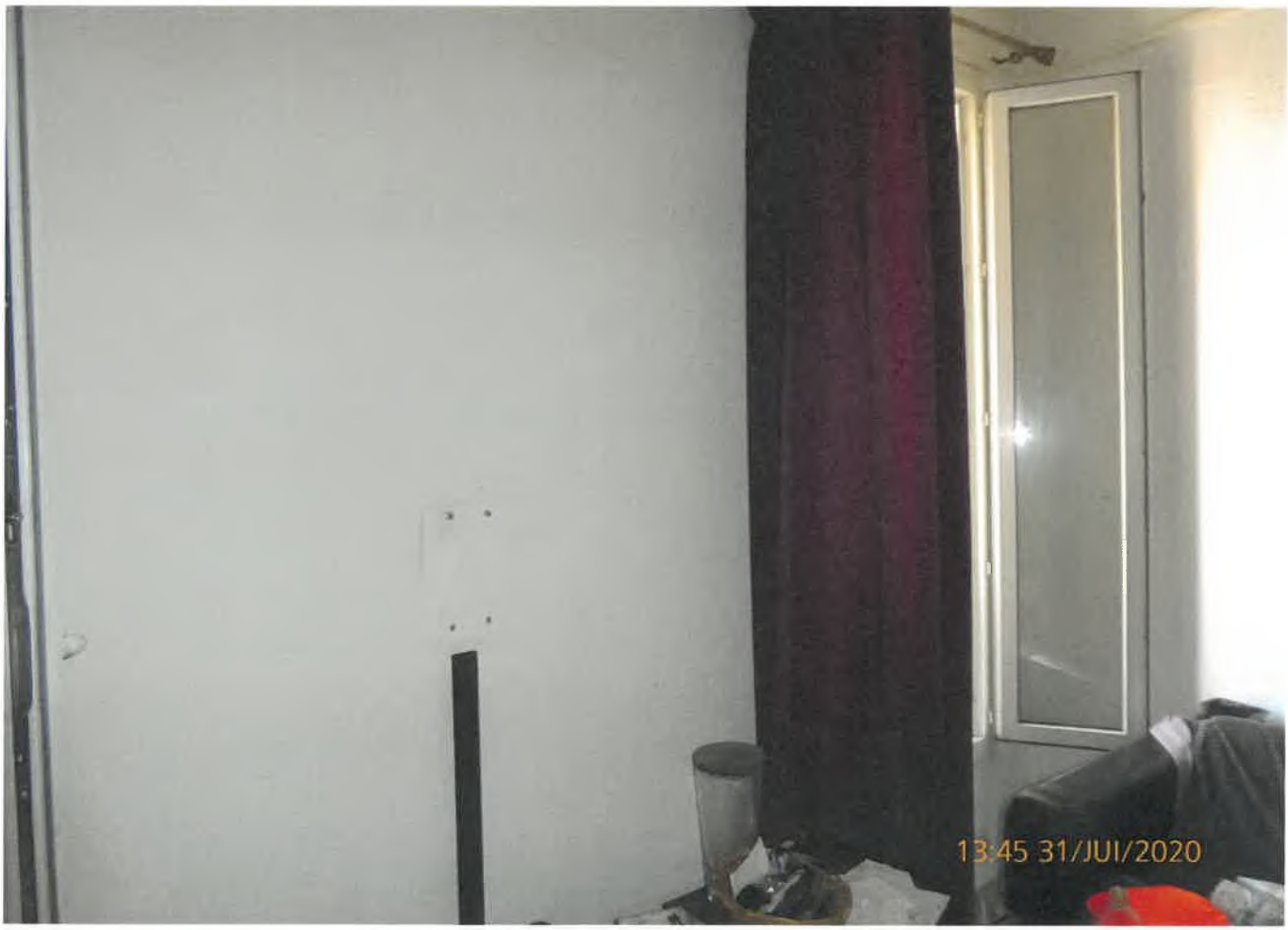

13:42 31/JUI/2020
SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE


13:42 31/JUI/2020

34

35


SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE
13:44 31/JUI/2020


13:45 31/JUI/2020

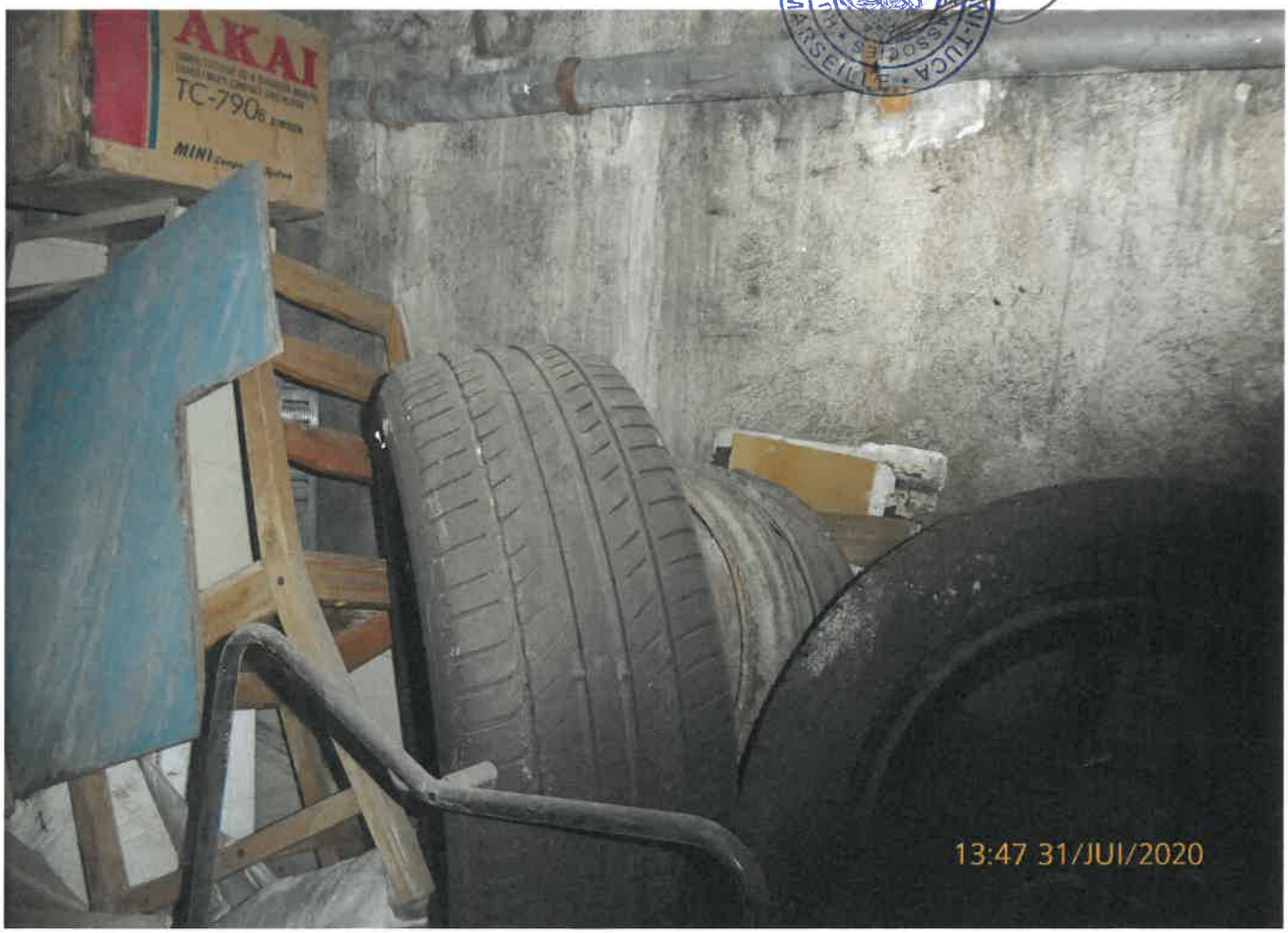
36

SCP F. TUCA - H. MARANI-TUCA
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
MARSEILLE

37




AKAI
TC-790
13:47 31/JUI/2020


AKAI
TC-790
13:47 31/JUI/2020

40



SCP F. TUCA - H. MARANI - TUCA ASSOCIES * HUISSIERS DE JUSTICE * MARSEILLE